**Compte rendu de la réunion du Conseil de l’ED EOS**

**7 janvier 2015**

*Présents : Valérie Mignon, Sabine Effosse, Stéphane Dufoix, Didier Folus, Christophe Bénavent, Vololona Rabeharisoa, Carole Brugeilles, Blanche Segrestein, Laurence Scialom, Stéphane Le Bouler, Bertrand Dalle, Jérémy Lemarié, Diane Ella Nemeth Bongers, Magalie DAUVIN,*

Excusé : Alexandre Mallard, *Hervé Serry*

*Absents : Pascal Lemasson, Matthieu Glachant, Philippe Rygiel, Magali Dauvin, Matthieu Baudrin*

**1. Questions générales**

**.** Il est rappelé que le budget total de l'ED (40 000 euros) est calculé sur la base de deux critères : le nombre d'inscrits et le nombre de thèses soutenues, à hauteur de 50% pour chacun. Cette année, le nombre d'inscrits (200) et le nombre de thèses soutenues (32) sont en baisse par rapport aux années précédentes. Il faut donc s'attendre à une baisse du budget.

**.** Il est rappelé que le budget maximal pour une soutenance de thèse est de 600 euros.

**.** Il est rappelé que le nombre maximum de doctorants par directeur de thèse est de 10 et qu'il n'est pas possible d'inscrire plus de 2 doctorants par an par directeur de thèse. Il y a 120 directeurs de recherche à Nanterre.

**.** Le Conseil informe ses membres que le nombre de contrats doctoraux pour l’année 2015-2016 sera probablement de 7, auxquels pourrait s’ajouter 1 contrat doctoral sur le quota de la COMUE Paris-Lumières.

**.** Les candidats à un contrat doctoral pour l’année 2015-2016 devront soutenir leur mémoire de M2 le 31 mai au plus tard. Les jurys auront lieu dans la semaine du 8 juin. Le Conseil de l’ED se réunira le 17 juin.

**.** Lors de la prochaine réunion du Conseil (17 juin), les sujets suivants seront abordés :

* Formalisation de l’offre de formation doctorale et répartition des ECTS. Un doctorat = 180 ECTS, dont 150 ECTS pour la thèse et 30 ECTS pour les enseignements. Le bureau de l'ED préparera le sujet avant la réunion du Conseil.
* Une discussion ouverte sera organisée sur la question de l’insertion professionnelle.

**.** Le décret de la COMUE UPL est paru le 29/12/2014 La convention de co-accréditation Mines-Nanterre n’étant toujours pas signée, Christophe Bénavent et Vololona Rabeharisoa se manifesteront très prochainement auprès des responsables des deux établissements.

**2. Aides aux colloques**

Pour rappel, il s’agit d’un budget de la Direction de la recherche de Nanterre dont l’affectation est déléguée à l’ED. Seuls les colloques co-organisés par des membres de l’ED et s’inscrivant dans le cadre d’un co-financement (*a minima* par le laboratoire porteur de la demande) reçoivent une aide.

L'enveloppe est de 9000 euros sur l'année. 6700 euros ont été distribués lors de cette première session 2015, selon la répartition suivante :

* COUHARDE Cécile, EconomiX. 1200 euros pour les 4èmes Doctoriales en macroéconomie internationale et économétrie financière.
* COMBESSIE Philippe, Sophiapol. 1300 euros pour le Colloque « Espaces et moments autres. Hétérotopies : concepts, terrains et usages ».
* DUFOIX Stéphane, Sophiapol. 1000 euros pour le Colloque de Cerisy.
* FOLUS Didier, CEROS. 800 euros pour le Colloque international corporate finance.
* GODARD Carole, CEROS. 800 euros pour le Colloque « Objets connectés et big data ».
* LANGLAIS Eric, EconomiX. 1200 euros pour le 7th European PhD Workshop « The Future of Law and Economics ».
* LEMARIE Jérémy, Sophiapol, 400 euros pour les Doctoriales Pratiques croisées de recherche en philosophie et en sociologie.

Il reste donc 2300 euros pour la deuxième session. Pour la deuxième session, la date limite de dépôt des demandes est fixée au 15 mai 2015.

**3. Aides aux doctorants**

Pour rappel, les aides aux doctorants sont prises sur le budget de l’ED et s’élèvent à la moitié de ce budget, ce qui correspond à une enveloppe d'environ 20 000-22 000 euros par an. Il est rappelé que ces aides sont attribuées pour soutenir le travail d’effectuation de la thèse, c’est-à-dire pour :

* la réalisation du travail de terrain
* la participation de l’étudiant à des summer schools et des journées doctorales
* l’acquisition de matériau et de données spécifiques et nécessaires à l’effectuation de la thèse.

7142 euros ont été distribués lors de cette première session 2015, selon la répartition suivante :

* BAREMBOIM Axel, Sophiapol. 702 euros pour financer deux semaines à Londres et à Rome afin de consulter des archives.
* COLLIER Anne Claire, Sophiapol. 800 euros pour effectuer des entretiens auprès de chercheurs à Lausanne et à New York et consulter des archives.
* DUPOUX Marion, EconomiX, 3000 euros pour une enquête web.
* GOMES da SILVEIRA Gabriel, EconomiX. 760 euros pour une formation d’économétrie sur Stata de 24 heures à Porto (Portugal).
* HADDADI Souad, CEROS. 230 euros pour l’étude d’une entreprise de biscuiterie familiale en Normandie.
* MOMMEJA Adèle, Sophiapol. 300 euros pour consulter des archives au Conseil de l’Europe à Strasbourg.
* MOUAD Bassem, LADYSS. 650 euros pour des enquêtes socio-géographiques à Strasbourg et Marseille.
* PALADI Irina, CEROS. 700 euros pour une étude terrain en Moldavie et en Roumanie.

Pour la deuxième session, la date limite de dépôt des demandes est fixée au 15 mai 2015.

**4. Journée doctorale de l'ED**

**.** La journée doctorale de l'ED aura lieu le mardi 10 mars aux Mines. La liste de doctorants qui présenteront leur travail, les résumés de leurs thèses, ainsi que le pré-programme de la journée ont été distribués aux membres du Conseil avant la réunion.

**.** Deux membres du Conseil sont volontaires pour présider des sessions :

* Laurence Scialom pour la session intitulée « Globalisation »
* Stéphane Le Bouler pour la session initialement intitulée « Les entreprises et leurs parties prenantes » et rebaptisée « Les parties prenantes du management »

**.** Dans les jours qui viennent, le Bureau sollicitera des enseignants-chercheurs pour présider les sessions restantes.

**.** Le principe de cette journée est de permettre à des étudiants déjà avancés dans leur thèse (2ème-3ème année) de présenter leur travail à une audience composée d’autres étudiants et d’enseignants-chercheurs des deux établissements. Compte tenu de la pluridisciplinarité de l’ED, il est demandé aux étudiants de préparer une communication de 15 minutes, compréhensible pour des personnes qui n’appartiennent pas à leur discipline. Les salles des Mines sont équipées de matériel audio-visuel pour ceux qui souhaitent présenter un power point.

**.** La journée est ouverte au public. Il est demandé aux membres du Conseil de mobiliser d’ores et déjà les étudiants et les enseignants-chercheurs des différents laboratoires pour que cette journée soit une réussite. Avant la fin du mois de janvier, l’annonce de la journée et le programme définitif seront mis en ligne sur le site officiel de l’ED et diffusés sur le blog et autres réseaux sociaux. Une fiche d’inscription sera également disponible.

**5. Dates à retenir**

- Journée doctorale de l’ED : 10 mars

- Date limite de dépôt des demandes d’aide aux colloques : 15 mai

- Date limite de dépôt des demandes d’aide aux études : 15 mai

- Date limite de soutenance du mémoire de M2 pour tout candidat à un contrat doctoral 2015-2016 : 31 mai

- Jurys pour les contrats doctoraux : semaine du 8 juin

- Réunion du Conseil de l’ED : 17 juin